

# LEGENDE

Espace boisé classé à conserver ou à créer

Limite de recul

Emplacement réservé  
 ① Elargissement du passage à Ste Marguerite (commune)  
 ② Emplacement à destination des gens de voyage (commune)

Limite de zone

ZONES URBAINES: -Ua = urbanisation centrale  
 -Ub = urbanisation secondaire périphérique  
 -Ubb = urbanisation de villages  
 -Ui = urbanisation industrielle  
 -Ul = urbanisation liée aux loisirs

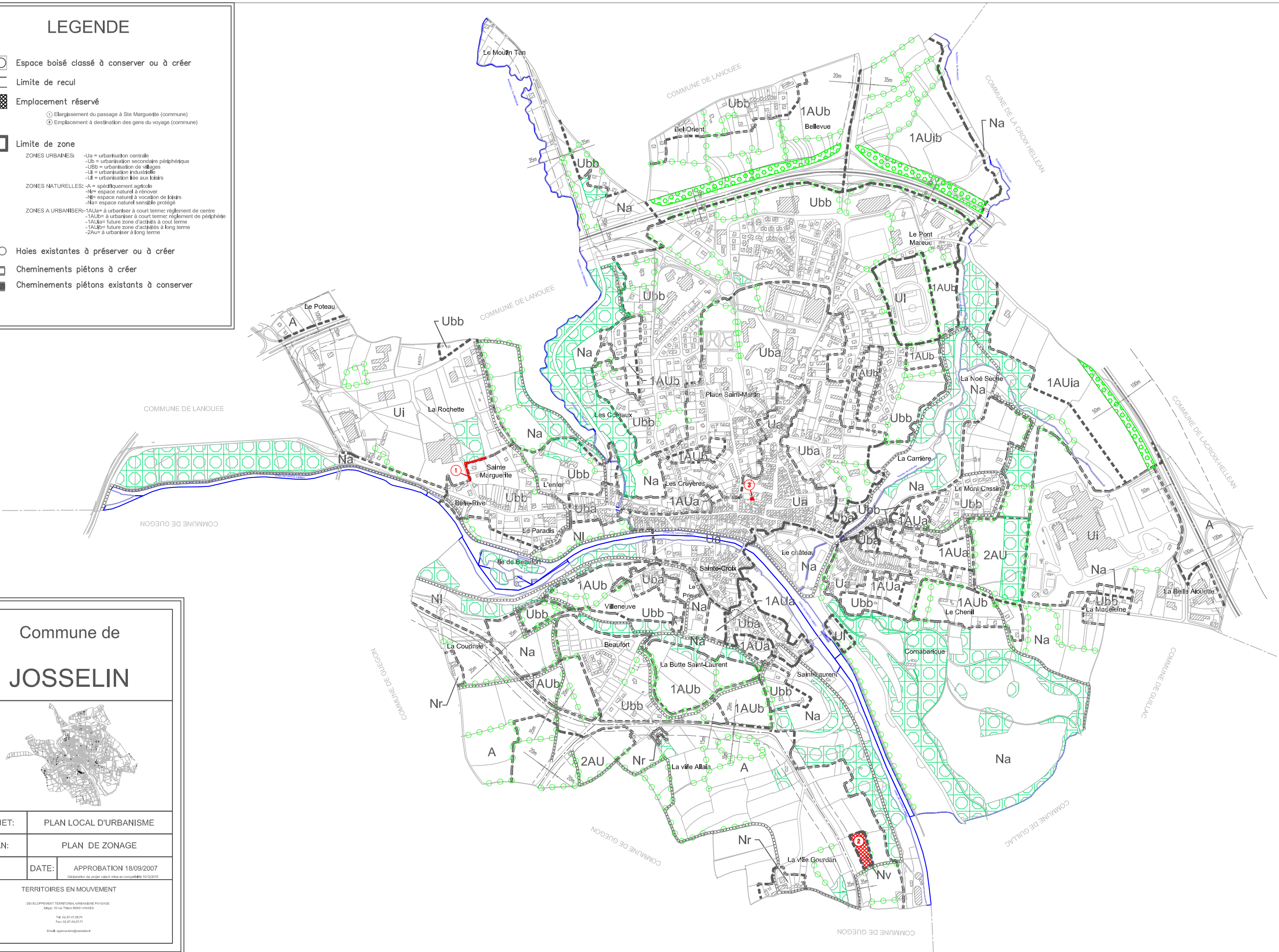
ZONES NATURELLES: -A = spécifiquement agricole  
 -Ni = espace naturel à rénover  
 -Nl = espace naturel à vocation de loisirs  
 -Na = espace naturel sensible protégé

ZONES A URBANISER: -1AUa = à urbaniser à court terme: règlement de centre  
 -1AUb = à urbaniser à court terme: règlement de périphérie  
 -1AUc = future zone d'activités à court terme  
 -1AUd = future zone d'activités à long terme  
 -2Au = à urbaniser à long terme

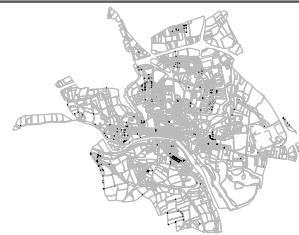
Haies existantes à préserver ou à créer

Cheminements piétons à créer

Cheminements piétons existants à conserver



## Commune de JOSSELIN



PROJET:	PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN:	PLAN DE ZONAGE
Ech:	DATE: APPROBATION 18/09/2007 Déclaration de projet déposée en conformité le 10/12/2015
TERRITOIRES EN MOUVEMENT	
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL URBANISME PAYSAGE Slog: 18 rue Thiers 56300 VANNES Tel: 02.97.47.58.74 Fax: 02.97.54.37.71 Email: spg@cc-josselin.com	